

# INFO N°: 134

## CONSEIL MUNICIPAL du 09 OCTOBRE 2009

### DECISIONS MODIFICATIVES

Le conseil municipal décide d'inscrire des dépenses supplémentaires aux budgets 2009 :

- budget assainissement : 1 800 € pour la réparation d'une pompe de relevage,
- budget communal : 350 € pour le remplacement de la porte à la salle des fêtes et 800 € pour l'éclairage du terrain de foot.

### AMENAGEMENT CHEMIN D'ACCES

M. Frédéric JEANDEY est acquéreur d'une parcelle à bâtir à St Igny. Il demande à faire passer ses réseaux, ainsi que l'accès à sa propriété, sur la parcelle communale jouxtant la sienne.

Le conseil municipal autorise M. JEANDEY à bénéficier d'une servitude de passage et charge le maire d'établir la convention afférente.

### BAPTEME D'UNE RUE

Le conseil municipal décide de baptiser la rue qui rejoint la grande rue depuis la rue de Neurey (devant la maison de Mme Henriette MANTION).

La dénomination « **Rue du lavoir** » a été adoptée.

### PROJECTEUR TERRAIN DE FOOT

A la demande des jeunes footballeurs du village, un projecteur sera installé sur le terrain de sport derrière la mairie, en face de l'atelier communal.

### BARRIERE LOTISSEMENT

Une barrière de protection sera posée rue du Coteau (près de la propriété MOLLE) pour éviter des chutes éventuelles en contrebas, où sont posés les regards d'assainissement. Cette dépense sera inscrite au budget 2010.

### VENTE MENUS PRODUITS FORESTIERS

Des bois divers, des chablis peuvent être endommagés, coupés,... dans la forêt communale.

Le cas échéant, des lots seront constitués et proposés aux personnes intéressées.

Le conseil fixe le prix de vente à *4 € TTC le stère*.

### ACHAT ORDINATEUR MAIRIE

L'ordinateur de la mairie montrant des défaillances, le conseil décide le remplacement de l'unité centrale. Cette dépense sera inscrite au budget 2010.

## INFORMATIONS

### INSCRIPTION AFFOUAGE

Les inscriptions pour l'affouage sont prises en mairie, aux heures d'ouverture du secrétariat, jusqu'au 11 novembre.

### CONCOURS « VILLAGES FLEURIS »

Villers s'est encore distingué cette année, à la remise des prix du concours des villes et villages fleuris, organisé par le Conseil Général :

- Mme et Mr. et Philippe SAUVAL ont décroché **la 5ème place** dans la catégorie « maisons avec jardin visible de la rue »,

- la commune termine 7<sup>e</sup> dans la catégorie « communes de 300 à 1 000 habitants ».

Bravo à tous pour ce palmarès 2009 ! Soyez remerciés pour votre contribution à l'embellissement de notre village !

### ENTREE DU VILLAGE

Les travaux de l'entrée du village sont achevés. Le coût pour la commune, après déduction des subventions, s'élève à 106 377.48 €. Un bilan vous sera présenté dans le journal de fin d'année.

## JEUNES STAGIAIRES

Le conseil autorise le maire à signer deux conventions dans le cadre du Dispositif d'Initiation aux Métiers en Alternance (DIMA) au profit de Jordan COTIN, 16 ans et Julien MANGE, 17 ans, tous deux scolarisés au CFA de Luxeuil-les-Bains. Ils souhaitent effectuer leurs stages professionnels sur la commune et désirent poursuivre leur formation en contrat d'apprentissage l'année prochaine pour l'obtention du CAP « Maintenance de Bâtiments de Collectivité ».

Ils seront donc présents tout au long de l'année scolaire, deux semaines par mois, encadrés par Pascal MELET, maître de stage.

## VISITE DES PLANTATIONS AU « PURGATOIRE »

Les Amis du Joli-Bois, associés au conseil municipal, vous proposent une randonnée dans la forêt aux couleurs de l'automne. Un circuit est tracé dans les plantations « des Dimanches ». Visite guidée et commentée par les membres de la commission Forêt.

### **Le dimanche 18 octobre 2009**

Départ à 10 h 30 sur le parking du chemin vert après les Belles-Baraques. Repas tiré du sac.

En cas de mauvais temps, la randonnée débutera à 13 h 30.

Responsable : Jean-Claude JACQUOT  
03.84.75. 70.01 ou 06.80.30.64.43

## INFORMATISATION MEDIATHEQUE

La gestion du prêt informatisé a débuté en octobre. Le service (emprunt de livres, CD et CD Rom) reste gratuit et ouvert à tous. Vous pouvez donc venir retirer votre carte avec code barres aux heures d'ouverture :

*Mercredi de 10 h 30 à 11 h 30*

*Samedi de 13 h 30 à 14 h 30*

## EXPOSITION

Dans le cadre de la Journée des Droits de l'Enfant (20 novembre), la médiathèque et le centre périscolaire vous proposent une belle exposition :

*« Tous les enfants du monde »*

*du 10 au 26 novembre à la mairie.*

Pour clore cette exposition, les enfants vous convient, *le 27 novembre de 17 h à 22 h à la salle des fêtes*, à venir découvrir leurs travaux (dessins, recettes du monde, poèmes,...) réalisés sur ce thème. Une information vous sera diffusée ultérieurement

## HORAIRES DECHETTERIE DE QUINCEY

*Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre :*

du mardi au vendredi (*sauf samedi 17 h 30*)

8 h 30 – 12 h 00 -- 14 h 00 – 18 h 00

*Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars :*

du mardi au samedi

8 h 30 – 12 h 00 -- 14 h 00 – 16 h 30

## CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

La commémoration du 11 novembre se déroulera selon l'organisation suivante :

### 10 h 30 : cérémonie au monument aux morts :

- message du Ministre aux Anciens Combattants,
- dépôt de gerbe et appel aux morts,
- chants avec les enfants des écoles,

Un vin d'honneur sera offert par la municipalité à la salle des fêtes,.

Nous vous attendons nombreux à cette manifestation du souvenir.

## TELETHON

Le « téléthon » 2009 aura lieu à Villers-le-Sec le dimanche 6 décembre, à la salle des fêtes, avec les animations habituelles. De plus amples informations vous seront diffusées ultérieurement.

## INSCRIPTION LISTES ELECTORALES

Les personnes souhaitant s'inscrire sur les listes électorales de Villers-le-Sec sont invitées à le faire avant le 31 décembre. Vous devez vous présenter au secrétariat de mairie aux heures d'ouverture, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

## VENTE DE SAPINS AU PROFIT DES ECOLES

Comme chaque année, une vente de sapins de Noël sera organisée par les écoles au profit de la coopérative scolaire. Cette vente aura lieu début décembre. La date précise vous sera communiquée ultérieurement.

## FERMETURE SECRETARIAT DE MAIRIE

lundi 9 novembre 2009

## TROTTOIRS DU LOTISSEMENT

La portion des trottoirs prévue cette année vient d'être réalisée par l'entreprise JLM TERRASSEMENT et les agents communaux. La suite des travaux sera inscrite au budget 2010.